

PRP Consulting Prévention des risques professionnels	PROGRAMME DE FORMATION	Référence	DO-PF
		Indice	C
		Date	05/09/2022
		Page	1 / 2

TRAVAUX EN HAUTEUR & PORT DU HARNAIS

Version 02 du 05/09/2022

Finalité de la formation :

L'article R.4323-106 du Code du travail précise que l'employeur doit faire bénéficier, les travailleurs devant utiliser un équipement de protection individuelle, d'une formation adéquate comportant un entraînement au port de cet équipement.

Permettre au stagiaire d'être capable de repérer les situations à risque dans le cadre de travaux en hauteur et appliquer les règles générales de sécurité et en particulier lors de l'utilisation d'un harnais de protection.

Modalité et délai d'accès :

- Une offre de formation sera transmise dans un délai de 2 jours ouvrés après une prise de contact par mail à « contact@prpconsulting.fr » ou par téléphone au « 06 45 58 39 98 ».
- Les inscriptions des participants (ou les modifications des participants) peuvent se faire jusqu'à 2 jours avant le début de la formation.

Public :

Tout travailleur pouvant être amené à travailler en hauteur et utilisant un harnais de sécurité, de façon occasionnelle ou régulière, pour effectuer des travaux.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (PSH) : Merci de se mettre en relation avec le *référént handicap* de PRP Consulting, le cas échéant, pour définir les moyens de compensation nécessaires.

Prérequis :

- Être apte médicalement aux travaux en hauteur
- Comprendre, savoir lire et écrire le français

Objectifs :

- Citer les obligations légales et les responsabilités de chacun et adopter un comportement conforme aux exigences de sécurité.
- Evaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés.
- Maîtriser les techniques d'utilisation du harnais et les conditions de déplacement en hauteur en toute sécurité.
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident ou d'incident avec un harnais.
- Vérifier et entretenir son matériel.

Contenu :

- Législation en vigueur et responsabilité de chacun
- Risques liés aux travaux en hauteur et moyens de maîtrise associés :
 - Les protections collectives permanentes et temporaires
 - Les protections individuelles : harnais de sécurité, point d'ancrage (Ligne de vie, anneau de sangle ...), absorbeur d'énergie, système de maintien au travail
- Tirant d'air, Facteurs de chute, Force choc
- Analyse des risques des travaux en hauteur
- Techniques d'utilisation et port du harnais par essai de suspension et déplacements verticaux et horizontaux (dans l'hypothèse de la mise à disposition par le client d'une ligne de vie ou d'un échafaudage sans protection collective)
- Conduite à tenir en cas d'accident avec un harnais de sécurité.
- Vérification réglementaire et entretien du harnais

Méthodes pédagogiques :

Le stage s'appuie sur des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires et des mises en situation.

Modalités d'évaluation :

Les modalités d'évaluation sont :

- **Une épreuve théorique** : le candidat devra répondre à un questionnaire à choix multiples ou à réponses courtes, portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité « travaux en hauteur et port du harnais », et ses compétences en matière de prévention
- **Une épreuve pratique** : mise en situation sur un parcours en hauteur simulé avec un harnais, suivie, le cas échéant, d'une analyse avec le formateur.

PRP Consulting Prévention des risques professionnels	PROGRAMME DE FORMATION	Référence	DO-PF
		Indice	C
		Date	05/09/2022
		Page	2 / 2



- Durée :** 1 jour (7 heures)
- Nombre de stagiaires :** 8 maximum
- Validation :** La validation de la formation est formalisée par la délivrance d’une « Attestation de Fin de Formation » avec avis favorable si réussite aux 2 tests
- Validité :** Formation à renouveler aussi souvent que nécessaire
- Prix :** Demande d’un Devis